



## Les orthophonistes et audiologistes professionnels sont là pour vous aider

Problèmes d'élocution après un ACV, bégaiement, acouphène, problèmes d'équilibre ou retard dans l'acquisition du langage, des millions de Canadiens ont des troubles de la parole, du langage ou de l'ouïe. Si vous soupçonnez un problème, n'attendez pas, consultez un professionnel. Les orthophonistes, les audiologistes et le personnel de soutien sont des partenaires importants du système de soins de santé primaires dont l'objectif est d'aider leurs clients à améliorer leur qualité de vie. Vous pouvez trouver un orthophoniste ou un audiologiste dans votre secteur en consultant la base de données en ligne de [www.parlerentendre.ca](http://www.parlerentendre.ca). Vous pouvez aussi vous tenir au courant des questions connexes, trouver des articles intéressants et des ressources sur les réseaux sociaux. Sur Twitter, suivez l'ACOA à [www.twitter.com/CASLPA](http://www.twitter.com/CASLPA). Sur Facebook, devenez un ami de l'ACOA à <http://tinyurl.com/caslpaonfacebook>.

[www.parlerentendre.ca](http://www.parlerentendre.ca)

## Vérifiez si votre enfant a des troubles de communication

- De 7 à 12 mois, votre bébé devrait babiller et émettre divers sons.
- De 12 à 18 mois, votre enfant devrait utiliser des mots courants et commencer à assembler deux mots.
- Vers deux ou trois ans, votre enfant devrait faire couramment des phrases de trois mots ou plus.
- Vers quatre ou cinq ans, votre enfant devrait prononcer la plupart des sons de la langue correctement et pouvoir tenir une conversation.

Vous craignez que votre enfant ait des troubles de communication? Vérifiez-le. Un orthophoniste peut évaluer votre enfant et traiter les problèmes de façon précoce.

Pour en savoir plus ou pour trouver en ligne un professionnel dans votre secteur :

[www.parlerentendre.ca](http://www.parlerentendre.ca)



## Quelques chiffres Saviez-vous

- Que des millions de Canadiens ont un problème d'élocution, de langue ou d'audition?
- Que la perte auditive est le troisième problème chronique en ordre de fréquence chez les personnes âgées?
- Que chez les adultes, les pertes auditives peuvent commencer dès la trentaine ou la quarantaine?
- Que les enfants qui ont des problèmes de comportement risquent dix fois plus d'avoir en fait des troubles du langage non détectés?
- Que les troubles de la communication chez les enfants d'âge scolaire sont souvent diagnostiqués à tort comme des troubles d'apprentissage?
- Qu'on pense que 4 % des enfants d'âge préscolaire ont un problème grave d'élocution ou de langue?
- Que 1 % des Canadiens et 4 % des enfants d'âge préscolaire bégaiant?

Pour en savoir plus ou pour trouver en ligne un professionnel dans votre secteur :

[www.parlerentendre.ca](http://www.parlerentendre.ca)

## Écoutez, les aînés, et parlez plus fort

Les aînés représentent le segment de la population qui connaît la plus forte croissance et devraient constituer bientôt un quart de la population du pays. Bon nombre de ces personnes sont atteintes de troubles graves de communication et ont des problèmes d'élocution, de langue, de déglutition et d'audition. La perte auditive est le troisième problème chronique en ordre de fréquence chez les personnes âgées et 6 à 12 % d'entre elles ont des troubles de la parole, du langage ou de la voix.

Les services des orthophonistes et des audiologistes aident les aînés à améliorer leur capacité de communication et donc à optimiser leur santé, leur indépendance, leur sécurité, leur socialisation et leur qualité de vie générale. La détection précoce est fondamentale! Si vous soupçonnez un problème, consultez les pages jaunes de votre annuaire ou la section Trouver un professionnel de notre site Web pour trouver un orthophoniste ou un audiologiste dans votre secteur.

Les services des orthophonistes et des audiologistes aident les aînés à améliorer leur capacité de communication et donc à optimiser leur santé, leur indépendance, leur sécurité, leur socialisation et leur qualité de vie générale. Les orthophonistes peuvent offrir une évaluation, un traitement et un suivi pour les difficultés d'élocution ou de compréhension, les problèmes de voix, de raisonnement, de mémoire et de déglutition. Les audiologistes peuvent offrir une évaluation, un traitement et un suivi pour les pertes auditives, les problèmes d'équilibre, l'acouphène (bourdonnement ou tintement dans les oreilles) et les troubles analogues.

Il est conseillé de rechercher les services d'un professionnel qualifié. Les orthophonistes et les audiologistes sont d'importants collaborateurs du système de soins de santé primaires qui s'efforcent de maximiser la communication et, par voie de conséquence, la participation à la vie communautaire. En se prévalant des services d'un orthophoniste ou d'un audiologiste, les aînés peuvent continuer à jouer d'une vie agréable, productive et enrichissante. La détection précoce est fondamentale! Si vous soupçonnez un problème, vous pouvez trouver de l'aide en ligne à : [www.parlerentendre.com](http://www.parlerentendre.com).

## Si vous soupçonnez que votre enfant a un problème d'élocution ou d'audition

Les premières années de la vie d'un enfant sont particulièrement critiques pour l'acquisition de la parole et de la langue. Voici ce que vous devez attendre :

**Parole :** À 18 mois, un enfant devrait utiliser 10 mots ou plus pour communiquer... obéir à des ordres simples... imiter les mots et les sons. À deux ans, il devrait faire des phrases de deux mots ou plus pour s'exprimer.... comprendre des notions comme en haut, en bas, gros, petit ou essayer de dire son nom. À trois ans, il devrait être facilement compris par les adultes, en dehors de la famille... utiliser « moi ou toi » dans la conversation... poser des questions avec « quoi »... prononcer les sons m, n, ng, p, f, ou h dans les mots et faire des phrases de trois ou quatre mots.

**Audition :** Un nouveau-né devrait réagir aux bruits à trois mois... se tourner vers la personne qui parle ou vers un son vers trois à six mois... sourire lorsqu'on lui parle vers trois à six mois ou produire des sons et gazouiller seul ou avec d'autres enfants du même âge. L'enfant de 18 mois devrait montrer du doigt et faire des gestes pour attirer l'attention sur des objets ou des actions... utiliser des mots pour obtenir ce qu'il veut et ne pas se tirer continuellement les oreilles. Inquiétez-vous si votre enfant de trois ans met le volume de la télévision ou de la radio plus fort que les autres membres de la famille ou ne vous entend pas lorsque vous l'appellez d'une autre pièce.

Si vous soupçonnez un problème, contactez un professionnel. Vous pouvez en trouver un en ligne à [www.parlerentendre.ca](http://www.parlerentendre.ca).

[www.parlerentendre.ca](http://www.parlerentendre.ca)

## Pour prévenir les problèmes d'audition chez les enfants.. coupez le son des jouets bruyants et des MP3...

L'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (ACOA) conseille aux parents et autres consommateurs de faire attention lorsqu'ils achètent des jouets pour les enfants. Les produits qui émettent des sons ou des bruits forts peuvent endommager l'ouïe lorsqu'on les tient trop près des oreilles et du visage, ce qui peut entraîner des problèmes graves de communication et d'apprentissage par la suite. Les appareils d'écoute individuelle comme les MP3, populaires chez les adolescents d'aujourd'hui, sont aussi un sujet d'inquiétude si on les utilise de façon prolongée à plein volume. Ces produits peuvent endommager

l'ouïe des enfants s'ils ne sont pas utilisés comme indiqué. Les audiologistes recommandent aux parents et aux consommateurs de suivre ces mesures de précaution :

- Choisissez des articles qui ont un interrupteur et un bouton de réglage du volume
  - Limitez l'utilisation
  - Essayez le jouet avant de l'acheter
  - Montrez aux enfants comment utiliser les jouets à la distance voulue
  - Choisissez des articles silencieux (livres/jeux) axés sur la langue, la lecture et l'écriture
- En règle générale, si vous devez élever la voix

au-dessus du niveau sonore du jouet pour être entendu, le jouet est trop bruyant et pourrait endommager l'ouïe de votre enfant. Soyez un consommateur averti et faites des choix éclairés, vous pourriez contribuer à protéger l'ouïe de votre enfant pour le reste de sa vie.



## Mai est le moi de la communication

Nous prenons en général pour acquis notre capacité d'entendre et de parler, mais comme le dit Hosea Ballou, « chaque mot prononcé à proximité des petits enfants contribue à la formation de leur caractère. » L'aptitude à communiquer est essentielle à notre développement fondamental et à notre fonctionnement dans la vie courante, et pourtant des millions de Canadiens et leur famille doivent composer avec les défis que posent les problèmes de parole, de langage et d'ouïe.

L'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (ACOA), représente plus de 5 500 professionnels de la communication et consacre le mois de mai à faire mieux connaître ces professions au public ainsi que les diverses questions qui entourent les troubles de la communication.

Les orthophonistes, les audiologistes et le personnel de soutien sont des professionnels formés pour travailler avec des personnes de tout âge qui sont confrontées à des problèmes liés à la parole, au langage, à l'audition, à l'équilibre, à la déglutition et à d'autres troubles apparentés.

Qu'ils s'occupent d'un enfant autistique ou d'une personne qui se relève d'un AVC, leur objectif est de permettre à leurs clients d'avoir une meilleure qualité de vie.

Le Mois de mai est consacré à la promotion et à la célébration de ces professions et de la contribution des orthophonistes, des audiologistes et du personnel de soutien à la santé de la population canadienne.

Ne manquez pas les activités intéressantes organisées dans votre communauté comme les dépistages auditifs, les cliniques de la parole et les autres événements qui figurent sur le calendrier à [www.caslpa.ca/francais/events/may.asp](http://www.caslpa.ca/francais/events/may.asp). Un complément d'information est disponible en ligne à [www.parlerentendre.ca](http://www.parlerentendre.ca). Vous pouvez aussi vous tenir au courant des questions connexes, trouver des articles intéressants et des ressources sur les réseaux sociaux. Sur Twitter, suivez l'ACOA à [www.twitter.com/CASLPA](http://www.twitter.com/CASLPA). Sur Facebook, devenez un ami de l'ACOA à [tinyurl.com/caslpaonfacebook](http://tinyurl.com/caslpaonfacebook).

[www.parlerentendre.ca](http://www.parlerentendre.ca)

